Fiche de données de sécurité

Date de rédaction: 06-07-2018
Version : 01.00/FRA

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Appellation commerciale: SkamoEnclosure Smooth Plaster

Code produit: 673004

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usages recommandés : Colle/adhésif

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Distributeur: Skamol A/S
Østergade 58
7900 Nykøbing Mors
Danemark
Tél: +45 97721533
Fax: +45 97724975
E-mail : insulation@skamol.dk
WWW: www.skamol.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

01 45 42 59 59 (ORFILA (INRS))

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008): Eye Dam. 1;H318 Skin Irrit. 2; H315 STOT SE 3; H335 Skin Sens. 1; H317

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Effets nocifs les plus graves : Provoque de graves lésions des yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer une allergie cutanée.
Corrosif une fois mélangé.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mentions d'avertissement: Danger

Contient: Hydroxyde de calcium ; Ciment Portland

Phrases H: Provoque de graves lésions des yeux.(H318)
Provoque une irritation cutanée.(H315)

Peut irriter les voies respiratoires.(H335)
Peut provoquer une allergie cutanée.(H317)

Phrases P: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.(P101)
Tenir hors de portée des enfants.(P102)
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.(P280)
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.(P305/351/338)
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.(P310-a)
Éliminer le contenu/récipient dans une décharge, conformément aux dispositions locales en vigueur.(P501-A)

Informations supplémentaires: Contient un agent de réduction qui réduit le chrome VI soluble. L'agent de réduction est actif lorsqu'il est conservé dans un endroit sec pendant 12 mois après la date d'emballage fixée. La conservation dans des conditions humides, par ex. sur des sites en construction, entraîne une disparition du chromate. L'emballage qui a été ouvert doit être soigneusement refermé après usage, et le produit doit être utilisé dans les plus brefs délais.

2.3. Autres dangers

(PBT/vPvB) Aucune évaluation n'est nécessaire, le produit ne contenant que des matières non organiques.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Numéro d'enregistrement	CAS/ Numéros CE	Substance	CLP-classification (Règlement (CE) no 1272/2008)	w/w%	Rem.
.	14808-60-7-B	Silices cristallines: Quartz (SiO2)	-	<80	.
.	238-878-4	.	-	.	.
.	65997-15-1-E	Ciment Portland	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2, H315	<15	.
.	266-043-4	.	STOT SE 3; H335 Skin Sens. 1;H317	.	.
.	.	.	.	.	.
.	1305-62-0-J	Hydroxyde de calcium	Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit 2; H315	<8	.
.	215-137-3	.	STOT SE 3; H335	.	.
.	.	.	.	.	.

.

Veuillez vous reporter au paragraphe 16 pour obtenir le texte complet sur les phrases H.

Autres informations: Toute lettre à la suite du numéro CAS fait référence à un ensemble de données particulières.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation: Sortir à l'air frais, rincer la bouche avec de l'eau et moucher soigneusement le nez. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Ingestion: Rincer soigneusement la bouche et boire 1 à 2 verres d'eau à petites gorgées. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Peau: Enlever les vêtements souillés. Laver soigneusement et longuement la peau avec de l'eau. Consulter un médecin en cas de malaise persistant.

Yeux: Bien ouvrir l'oeil, retirer d'éventuelles les lentilles de contact, rincer immédiatement à l'eau (de préférence avec un rince-oeil) puis contacter un médecin sans tarder. Poursuivre le rinçage jusqu'à l'arrivée du médecin.

Autres informations: En cas de visite chez un médecin, présenter cette fiche de données de sécurité ou l'étiquette.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'inhalation des poussières provoque une irritation des voies respiratoires supérieures. Irritant pour la peau. Peut entraîner des rougeurs. En cas de contact oculaire, des brûlures caustiques profondes peuvent survenir, ainsi que des douleurs, un larmoiement et une contraction des paupières. Risque de blessure oculaire grave et de perte de la vue. Peut

entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symtômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter les symptômes. Aucun traitement particulier et immédiat n'est nécessaire.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: Le produit n'est pas directement inflammable. Choisir des agents extincteurs qui conviennent à la zone incendiée.

Moyens d'extinction inappropriés: Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risque de propager l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas directement inflammable. Eviter l'inhalation des vapeurs et fumées – sortir à l'air libre.

5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire isolant ainsi qu'une combinaison de protection chimique lorsqu'un contact physique (proche) est probable. Si cela peut se faire sans danger, enlever les récipients de la zone menacée par le feu. Eviter d'inhaler les vapeurs et les gaz de combustion. Sortir à l'air frais.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Rester sous le vent / se tenir à distance de la source. Mettre des gants. Au cas où la ventilation est insuffisante, utiliser un masque respiratoire. Utiliser des lunettes de protection.

Pour les secouristes: En plus de ce qui précède : Le port d'une combinaison de protection répondant à la norme EN 943 -2, est recommandé.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Eviter de laisser le produit pénétrer dans les égouts et/ou dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir le produit dispersé et le récupérer pour un recyclage éventuel, ou le collecter dans un récipient à déchets approprié. Essuyer les petites éclaboussures avec un chiffon humide.

6.4. Référence à d'autres sections

Se reporter à la section 8 pour le type d'équipement de protection. Se reporter à la section 13 pour les instructions sur l'élimination.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Le produit doit être utilisé dans des locaux bien ventilés. Un accès à l'eau courante et un équipement pour le lavage des yeux doit être prévu. Se laver les mains avant de faire une pause ou d'aller aux toilettes et à la fin des travaux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker hors de portée des enfants. Ne pas stocker avec des denrées alimentaires, des aliments pour animaux, des médicaments ou des produits équivalents. Stocker dans un endroit sec et froid.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle:

Composant :	Valeur limite d'exposition	Observations
Hydroxyde de calcium	VME: -, VLE: - ppm	-
.	VME: 5, VLE: - mg/m3	.
Poussières réputées sans effet spécifique	VME: 10 mg/m3	-
Poussières réputées sans effet spécifique, fraction alvéolaire	VME: 5 mg/m3	a

VME : valeurs moyenne d'exposition, VLCT/VLE: valeurs limites d'exposition.

Base légale :	Valeurs limites d'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, Octobre 2016.
Observations:	a: Fraction alveolaire
Méthodes de mesure :	Vérifier que les mesures d'hygiène du travail sont conformes avec les limites d'exposition professionnelle en vigueur.
Valeurs DNEL :	1305-62-0-J: Ensemble de la population: Inhalation DNEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux), 1 mg/m³. Inhalation DMEL (exposition par inhalation - exposition à long terme – effets locaux), 4 mg/m³.
Valeurs PNEC:	1305-62-0-J: PNEC aqua (eau douce) 490 µg/l. PNEC soil (sol) 1080 mg/l.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:	Porter l'équipement de protection individuelle précisé ci-dessous.
Equipement de protection individuelle, protection des yeux/du visage :	Utiliser des lunettes étanches de protection ou un pare visage. La protection des yeux doit être en conformité avec la norme EN 166.
Equipement de protection individuelle, protection de la peau :	Mettre des gants. Type de matériau: Nitrile. Le temps de pénétration n'a pas encore été déterminé pour ce produit. Changer souvent de gants. Les gants doivent être en conformité avec la norme EN 374. Utiliser des vêtements de protection.
Equipement de protection individuelle, protection respiratoire :	En cas de ventilation insuffisante, utiliser un masque respiratoire avec filtre P2 . La protection respiratoire doit être en conformité avec l'une des normes suivantes: EN 136/140/145.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	S'assurer de la conformité à la législation locale sur les émissions.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat:	Poudre
Couleur:	Blanc
Odeur:	Inodore
Seuil olfactif:	Aucune donnée
pH (solution à utiliser):	Solution aqueuse 11 - 13
pH (concentré):	Aucune donnée
Point de fusion/point de congélation:	Aucune donnée
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	> 1000 °C
Point d'éclair:	Aucune donnée
Taux d'évaporation:	Aucune donnée
Inflammabilité (solide, gaz):	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité:	Aucune donnée
Limites supérieures/inférieures limites d'explosivité:	Aucune donnée
Pression de vapeur:	Aucune donnée
Densité de vapeur:	Aucune donnée
Densité relative:	1,40 - 1,70 g/cm3
Solubilité:	0,1 - 1,5 g/l
Coefficient de partage n-octanol/eau:	Aucune donnée
Température d'auto-inflammabilité:	Aucune donnée
Température de décomposition:	Aucune donnée

Viscosité:	Aucune donnée
Propriétés explosives:	Non explosif
Propriétés comburantes:	Aucune donnée

9.2. Autres informations

Aucune.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réagit avec ce qui suit: Acides/ Métaux/ Sels d'ammonium. La teneur en agents réducteurs du chrome diminue avec le temps.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est inerte s'il est utilisé conformément aux instructions du fournisseur.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucun connu.

10.4. Conditions à éviter

Aucun connu.

10.5. Matières incompatibles

Acides/ Métaux/ Sels d'ammonium.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun connu.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - par voie orale:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 1305-62-0-J: Rat: LD50 = >2000 mg/kg
Toxicité aiguë - par voie cutanée:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. En se basant sur les données existantes, il semble que les critères de classification ne sont pas remplis. 1305-62-0-J: Lapin: LD50 = >2500 mg/kg
Toxicité aiguë - par inhalation:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Corrosion/irritation cutanée :	Irritant pour la peau ; peut provoquer une rougeur. Corrosif une fois mélangé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire:	Particulièrement irritant pour les yeux, ce qui cause rougeur et augmentation des larmes. Peut provoquer une lésion des yeux sérieuse. Corrosif une fois mélangé.
Sensibilisation respiratoire ou sensibilisation cutanée :	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Les symtômes sont rougeur, gonflement, ampoules et ulcération. Ils apparaissent souvent très lentement.
Mutagénicité sur les cellules germinales:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Propriétés cancérigènes :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Toxicité pour la reproduction:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Exposition unique STOT :	L'inhalation des poussières provoque une irritation des voies respiratoires supérieures. En cas d'ingestion, peut irriter les muqueuses de la bouche et du tube digestif.
Exposition répétée STOT :	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Danger par aspiration:	Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.
Autres effets toxicologiques :	Aucun connu.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Le produit n'a pas besoin d'être classé. Les données d'essai ne sont pas disponibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Non-biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Aucune bioaccumulation envisagée.

12.4. Mobilité dans le sol

Durcit en une masse dure et statique.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

(PBT/vPvB) Aucune évaluation n'est nécessaire, le produit ne contenant que des matières non organiques.

12.6. Autres effets néfastes

Le produit fait varier le pH du milieu aquatique proche.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Eviter de jeter le produit dans les égouts ou de le verser dans les eaux de surface. Résidus et déchets doivent être collectés dans des récipients fermés étanches et remis au centre municipal de réception pour les déchets dangereux.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 17 01 06* mélanges ou fractions séparées de béton, briques, tuiles et céramiques contenant des substances dangereuses

Le ciment durci est un déchet non-dangereux. Contacter les autorités locales pour obtenir des conseils de manipulation. Utiliser le code ci-dessous pour l'enregistrement des déchets.

Code CED: dépend de l'activité et de l'utilisation, par ex. 17 01 07 mélanges de béton, briques, tuiles et céramiques autres que ceux visés à la rubrique 17 01 06
L'emballage non nettoyé doit être supprimé via le système local de suppression des déchets.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Le produit n'est pas couvert par la réglementation sur le transport de marchandises dangereuses.

14.1. Numéro ONU	-
14.2. Nom d'expédition des Nations unies	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-
14.4. Groupe d'emballage	-
14.5. Dangers pour l'environnement	-

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

-

SECTION 15: Informations réglementaires

Visé par : Directive 94/33/CE du Conseil, du 22 juin 1994, relative à la protection des jeunes au

travail.

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Dispositions particulières : A n'utiliser que dans la période où le niveau de chromate hydrosoluble est inférieur à 2 mg/kg de ciment sec. Le produit est concerné par l'annexe XVII du règlement 1907/2006/CE relative aux restrictions.
Un soin tout particulier doit être apporté aux employés de moins de 18 ans. Les jeunes de moins de 18 ans ne peuvent pas réaliser de tâche les exposant de manière nuisible à ce produit.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Explication des abréviations : PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: Very Persistent and Very Bioaccumulative
STOT: Specific Target Organ Toxicity
DNEL: Derived No Effect Level
PNEC: Predicted No Effect Concentration

Méthode de classification : Calcul basé sur les dangers de composants connus.

Phrases H: H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Formation : Il est recommandé de bien connaître cette fiche de données de sécurité.

Autres informations: Cette fiche de données de sécurité a été élaborée pour ce produit seulement, et ne s'applique que pour lui. Elle se base sur nos connaissances actuelles et sur l'information que le fournisseur a pu trouver sur le produits lors de l'élaboration de cette fiche. Cette fiche de données de sécurité s'applique à la loi en vigueur sur l'élaboration des fiches de données de sécurité conformément au règlement 1907/2006/CE (REACH) dans sa dernière version.
